



Sommaire: Spécial 14^e: Conférence: Régionale:

Ce document préface
des fiches thématiques
sur les enjeux au centre
de l'activité du C.R.B. :

- La C.G.T. en Bretagne
- Les secteurs d'activité en Bretagne
- Les réalités économiques et sociales en Bretagne
- Le dialogue social territorial
- La formation professionnelle
- L'emploi en Bretagne
- L'automobile
- L'agroalimentaire
- L'énergie
- Les NTIC
- Le transport
- La déconstruction
- L'égalité professionnelle
- La formation syndicale
- La santé au travail
- La maritimité
- L'Europe et la région
- Les lieux d'intervention

La charte de l'élu et mandaté

Site Internet :
www.cgt-bretagne.fr
mail :
cgt.bretagne@wanadoo.fr
Tél. 02 99 65 45 90
Fax : 02 99 65 24 98
Directeur de la publication :
Christian PELTAIS
I.S.S.N. : 1258-7745
C.P.P.A.P. : 0713 S 07992
Bimensuel - 0,15€

14 et 15 juin

2012

Ergué Gabéric (29)

14^e Conférence Régionale

Introduction

La 14^e conférence régionale Cgt de Bretagne se tiendra les 14 et 15 juin 2012 à Ergué Gabéric (29). Cette rencontre sera l'occasion de donner un prolongement aux actions engagées lors de la 13^e conférence.

Depuis, l'activité économique et sociale s'est modifiée en continuant à attribuer des responsabilités aux acteurs institutionnels que sont le Conseil régional et la l'Etat par le Préfet de Région.

La décentralisation et la déconcentration des pouvoirs s'organisent et peuvent faire gagner de nouveaux droits de négociation pour permettre aux salariés, aux retraités et demandeurs d'emploi travaillant et vivant en Bretagne de le faire de meilleure façon.

Lors de ses derniers congrès, la Cgt a mis en avant la nécessité de réfléchir pour trouver des formes nouvelles au syndicalisme que nous voulons incarner pour représenter l'ensemble du salariat. Le dialogue social territorial doit en cela être un vecteur qu'il nous faut prendre en compte pour faire en sorte que les salariés se fassent entendre dans tous les lieux où se décide leur avenir.

Le « fait régional » est devenu incontournable et il incombe aux syndicats Cgt, à leurs structures et outils, de tout mettre en œuvre pour porter les revendications en mettant en avant notre démarche de proposition, contestation, négociation et mobilisation.

La place du travail doit redevenir centrale pour de lui redonner toutes ses valeurs, tant sur le contenu que sur les conditions dans lesquels il s'effectue. Il est la base de notre démarche revendicative et le socle de la solidarité entre tous.

Développer l'activité revendicative et la qualité de vie syndicale vont de pair pour s'engager une C.G.T. cohérente.

La réflexion engagée par le Comité Régional Cgt Bretagne dans le cadre de la préparation de cette conférence vise à :

- donner encore plus de lisibilité à l'ensemble des outils Cgt sur le territoire de notre région.
- une conception d'articulation des responsabilités entre les différents outils territoriaux et professionnels de Bretagne qui permette à chacun de nos syndicats d'y puiser les moyens nécessaires pour mener leurs actions sur le lieu de travail, avec les salariés.

L'activité régionale ne peut s'appuyer que sur les forces vives de notre organisation que représentent les syndicats. Ils sont le fondement de notre organisation. Les structures et outils de la Cgt doivent les aider à se développer, s'organiser et gagner sur les contenus revendicatifs.

Le débat décidé par les syndicats en congrès de la Cgt sur l'évolution des structures doit trouver un prolongement dans notre quotidien.

Préparation de la conférence régionale :

Chaque Union départementale et secteur professionnel et/ou fédération a été destinataire de la plaquette de présentation du Comité Régional, du quatre pages qui présente les fiches et les pistes de réflexion sur le fonctionnement du CRB. Ces documents servent de support aux débats dans les directions d'organisations pour préparer les échanges et décisions de la Conférence. Les CE d'UD auront à en débattre pour permettre aux délégués de prendre toute leur place. La conférence est composée de 20 délégués de chaque UD, de 2 camarades par secteurs professionnel et/ou fédération, ainsi que des mandatés par le Comité Régional. Les syndicats sont informés par les UD de la tenue de la conférence et des documents.

La Conférence régionale doit être un nouveau moment de réflexion pour s'engager dans la construction d'une Cgt, solidaire, efficace, de notre temps.

Travailler encore plus ensemble, encore plus en alliant les deux dimensions qui constituent la Confédéralisation, le professionnel et le territorial, ne peut que nous amener à être encore plus près des préoccupations des salariés.

Le Comité Régional Bretagne s'est fixé l'ambition d'être le reflet du salariat de Bretagne, cela suppose d'y faire la place à l'ensemble des organisations professionnelles qui sont représentées sur notre région. Au nombre de 21, les fédérations et leurs outils territoriaux, sont autant de point d'appui pour mieux solidariser le monde du travail.

De même, le Comité Régional Bretagne s'inscrit dans la démarche de définition des tâches à attribuer aux structures et outils territoriaux. La place des Uds, celle des Unions Locales et du Comité Régional doivent être au cœur de nos échanges pour nous donner plus de force et de lisibilité dans la période qui s'ouvre.

Ce document vise à apporter quelques éléments à débattre par les directions d'organisations pour préparer la Conférence et en tirer des orientations qui seront à mettre en œuvre durant le prochain mandat. Il apporte un regard sur l'outil régional de la Cgt en complément des congrès d'Unions Départementales qui se sont tenus cette dernière année.

Le contexte

Ces dernières années ont été marquées par la crise. Elle a servi de prétexte à une casse inédite des garanties collectives au profit de cadeaux aux employeurs. Les dirigeants des grands groupes se sont enrichis alors qu'à l'inverse la pauvreté a explosé sur l'ensemble du territoire.

Malgré des mobilisations importantes comme celles pour la retraite à 60 ans, des mesures ont été prises par le Président de l'époque pour rogner les garanties collectives de tous les salariés, quelque soit leur secteur d'activité. L'activité industrielle est réduite au minimum et entraîne derrière elle un chômage massif issu des plans sociaux et des licenciements en cascade des personnels de la sous-traitance et des emplois induits.

Les emplois de services, moins qualifiés, moins rémunérés ont explosés en imposant la précarité comme nouveau mode de relation sociale en dévalorisant le travail et les salariés.

Les cinq dernières années ont été pour les salariés de France une période de régression sociale, de même que pour l'ensemble des européens. Les conséquences de la dette des pays sont lourdes pour les peuples d'autant que cette dette est une stratégie des tenants du capital pour arriver à leur fin. L'humain est devenu une variable d'ajustement pour les financiers de tous pays, sur l'ensemble des continents.

Le gouvernement nommé par le nouveau président de la république, devra compter avec la Cgt pour rompre avec les logiques précédentes et prendre en compte les reven-

dications exprimées par le monde du travail. La France, l'Europe sont dans un chaos économique et social et des mesures doivent être prises pour relancer la croissance pour développer des activités et l'emploi.

Tous les lieux d'intervention qui peuvent permettre aux salariés d'exprimer et faire aboutir leurs revendications doivent être investis. Du chef d'entreprise au Président de la République, la Cgt doit être à l'offensive pour se faire entendre. S'ils n'ont pas tous les mêmes responsabilités dans la situation que nous subissons, ils peuvent prendre, chacun à leur place, des dispositions pour répondre à nos revendications.

Les contenus revendicatifs doivent être le liant qui nous permet de mobiliser le plus grand nombre de salariés à chaque endroit où il est possible d'obtenir des avancées sociales.

L'intervention Cgt

Depuis un an, les syndicats Cgt de Bretagne ont pu participer au Congrès de leur Union Départementale. Ils se sont exprimés et ont défini des orientations sur chaque département. Ces décisions, résolutions, se sont prises en lien avec le 49^{ème} congrès de la Cgt pour aller vers une Cgt de tous les salariés et sur tout le territoire. La Cgt peut, avec l'ensemble de ses outils, se donner la plus grande efficacité. Les différents congrès d'UD ont mis en évidence la nécessité de mieux travailler notre qualité de vie syndicale. Etre Cgt aujourd'hui, dans un contexte de reculs sociaux et d'atteintes au droit syndical, nécessite de prendre du temps pour construire notre syndicalisme et de travailler la dimension collective, dès le lieu de travail. La formation, l'information doivent devenir des priorités pour chaque militant de la Cgt afin qu'il puisse être à même de conduire notre démarche revendicative. Le regard des salariés sur le syndicalisme et particulièrement la Cgt doit nous inciter à prendre des dispositions pour aller à leur rencontre et définir avec eux leur implication au sein de notre organisation. Cela ne se décrète pas mais cela s'organise pour développer ensemble un rapport de force avec le plus grand nombre.

Tous les lieux d'intervention, suppose de n'en exclure aucun et nécessite pour la Cgt d'être en capacité d'y prendre toute sa place. Les mandats de la Cgt sur la Bretagne sont des points d'appui considérables pour porter les revendications. Pour autant, nous avons besoin de mieux travailler l'articulation entre les lieux d'intervention, les mandats et l'organisation syndicale Cgt en partant du syndicat.

Le lieu d'intervention le plus répandu est l'entreprise. C'est celui qui permet au quotidien de rencontrer l'employeur, de négocier. Il est celui où chacun de nos délégués syndicaux ou secrétaires de syndicats, exprime les revendications, les désaccords.

A chaque niveau de décision, se trouve dorénavant un niveau d'intervention possible. L'évolution des attributions des collectivités territoriales a modifié leurs lieux d'intervention et cela demande que nous prenions des dispositions pour ne pas laisser à d'autres le soin de penser pour nous.

Le Comité Régional entend mettre en avant auprès des syndicats une démarche qui s'appuie sur deux points essentiels :

- l'un étant d'être à l'offensive sur les questions portées au sein des instances administratives d'état ou dans les collectivités locales,
- l'autre de construire des propositions revendicatives pour les salariés qui travaillent dans notre région.

Ces deux pans doivent être complémentaires et sont les axes prioritaires de travail que se donne le Comité Régional Bretagne. Cette conception se base sur une répartition des tâches entre les outils territoriaux de la région pour se donner plus d'efficacité au service des syndicats dans l'intérêt des salariés.

En donnant au Comité Régional un champ de compétences particulier, les unions départementales lui permettent d'intervenir auprès des syndicats pour construire les revendications à porter dans les institutions, et inversement de pouvoir informer les syndicats de ce qui se pense dans les lieux de décisions.

Ce double défi, de représentation et de construction revendicative, suppose de prendre les dispositions nécessaires qui permettent à chaque syndicat de mieux visualiser l'outil régional de la Cgt. Il est un moyen nouveau pour travailler les enjeux territoriaux en y impliquant d'avantage les syndicats de la Cgt.

Ce document s'accompagne de fiches thématiques sur les enjeux qui sont au centre de l'activité du Comité Régional. Elles sont des supports supplémentaires à notre démarche revendicative et sont le fruit d'un travail collectif qui ne demande qu'à trouver un prolongement pour trouver une cohérence plus large. C'est à partir de leur contenu, que la Cgt pourra apporter sa contribution dans les différents lieux d'intervention. Cela suppose aussi qu'elles soient élaborées en commun avec l'ensemble des syndicats qui peuvent s'y impliquer. C'est le sens de la proposition de constituer des groupes de travail par thème d'intervention régionale.

Plus de 140 camarades représentent la Cgt avec des mandats du Comité Régional. Il faut y ajouter les mandats des fédérations sur la région, des Unions Départementales et Unions Locales pour nous permettre d'identifier notre présence.

Il est évident qu'une de nos préoccupations est de donner la possibilité à chaque militant de prendre toute sa place dans la responsabilité que lui a donnée la Cgt. La charte des élus et mandats doit permettre à chacune des organisations, et au Comité régional particulièrement, de veiller à ce que chaque mandat puisse s'exercer de la meilleure manière.

Cela va demander de repenser nos modes de désignation et d'être à l'offensive sur les moyens et droits nouveaux pour permettre à tous les adhérents de la Cgt de pouvoir être mandaté.

Les repères revendicatifs de la Cgt sont un support pour aider à la construction de revendications dans les syndicats. Ils doivent nous aider à mieux définir notre intervention en lien avec notre démarche syndicale.

L'ambition que se donne la Conférence est de se donner tous les moyens pour favoriser des interventions construites avec les syndicats afin qu'ils puissent en faire des outils de mobilisation et de conquête sur les lieux de travail.

Une Cgt Bretagne en direct avec les syndicats

Le Comité Régional est un outil composé d'organisations de la Cgt. Il est l'émanation des Unions Départementales de la région et son fonctionnement repose sur la contribution de ces dernières. Il s'est construit au fil de la décentralisation et reste encore trop un lieu associé à l'institutionnel même si des modifications ont été réalisées au fil du temps. L'ambition est de le rendre visible auprès des syndicats pour trouver toute son efficacité avec l'ensemble des organisations de la Cgt. Cette question se pose à l'ensemble de nos structures et devra apporter des éléments de réflexion pour alimenter la préparation du 50^{ème} Congrès de la Cgt, particulièrement sur les résolutions votées 4, 5 et 6 du dernier congrès de la confédération.

Les organisations de la Cgt, Fédérations et Unions Départementales, doivent aider les syndicats à prendre du temps pour repenser l'organisation syndicale Cgt et la façonner à l'image du salariat d'aujourd'hui. Il y a besoin de renforcer les relations entre la Cgt et l'ensemble du monde du travail. Cela naturellement pour construire un syndicalisme Cgt plus fort en adhérents et peser plus efficacement sur les choix. Mais cela suppose de prendre des dispositions pour faire évoluer nos outils professionnels et territoriaux. En ce qui concerne particulièrement le Comité régional, la Conférence propose de le mettre en direct avec les syndicats sur les enjeux dont il aura la responsabilité. C'est une phase nouvelle qui devrait lui permettre de rendre plus cohérent les axes de travail de chacune des structures de la région. Etre en direct avec les syndicats, permet de construire les groupes de travail avec eux pour qu'ils puissent intervenir et apporter leur expérience et leurs propositions. Elle permet aussi d'élaborer avec l'ensemble des acteurs, en toute autonomie et légitimité, les contenus revendicatifs.

Cette ambition doit s'accompagner du débat sur la place des syndicats, leur rôle et leur contour tel que l'a proposé le 49^{ème} congrès. Le Comité Confédéral national a rappelé en février, la nécessité de réunir les syndicats pour en discuter avec eux

Cette conférence se prépare avec l'ambition de donner une plus grande lisibilité des responsabilités qui incombent à chacune des structures territoriales.

Constitué des Unions Départementales de Bretagne, le Comité Régional a engagé un travail avec les professions organisées sur la région pour favoriser la confédéralisation et permettre une plus grande efficacité de l'action Cgt sur notre région.

La place de l'ensemble de ces outils permet une harmonisation afin d'être plus efficace dans son action au sein des entreprises et dans les différents lieux d'intervention.

Cette complémentarité territoriale et professionnelle a permis d'identifier les axes de travail qui seront à impulser et sous la responsabilité du Comité régional.

Essentiellement axées sur la construction revendicative, ces priorités ont pour objet d'être élaborées avec les syndicats pour qu'ils puissent s'en saisir dans leur activité au quotidien à partir des lieux de travail.

Le dialogue social territorial va prendre une part de plus en plus importante dans la vie des entreprises et des salariés.

Le Comité régional se fixe l'objectif de rassembler les forces de la région sur ses priorités en articulant son activité avec l'ensemble des structures de la Cgt.

En se dotant de responsabilités particulières sur des thèmes précis (voir les fiches), la Cgt en Bretagne propose de faire de son Comité Régional l'outil de référence sur les enjeux régionaux.

La première étape de la préparation a été l'élaboration d'une plaquette (ci-jointe) pour populariser le Comité Régional auprès de l'ensemble des syndicats de Bretagne. Elle vise à mieux faire connaître son rôle et sa place dans la Cgt et mettre en avant ses ambitions pour les syndicats, les salariés. Elle est un outil supplémentaire que le Comité Régional a souhaité construire pour lui donner sa place dans les syndicats.

En permettant aux syndicats de cerner le rôle de chacun de nos outils, la Cgt se donne plus de force pour se placer en situation de conquête partout où les intérêts des salariés sont en jeu.

La Région Cgt est un lieu de rassemblement des professions sur le territoire. Elle est un lieu d'échange, d'élaboration et d'action.

21 professions sont organisées sur la Bretagne. Leur contribution à l'élaboration des revendications du Comité régional est déterminante pour impliquer davantage les syndicats à l'action de la Cgt. Elle est nécessaire pour aider les syndicats à intégrer les revendications dites transversales dans leur activité quotidienne tant la pression des directions est forte dans les entreprises.

En se dotant de moyens plus performants, c'est toute la Cgt qui tire vers le haut les garanties collectives des salariés.

Cela pose la question des moyens pour faire fonctionner le Comité régional, c'est aussi un sujet qui a été mis en débat par le Comité Régional du 2 mars 2012.

Le Comité Régional

Composé du bureau et des Secteurs professionnels régionaux (12 actuellement - Objectif : 21

FD représentées au Comité Régional), il se réunit tous les trimestres et doit être en capacité de définir des plans d'action sur les orientations et les thèmes d'activités décidés par la Conférence Régionale

Le Comité Régional est un levier pour développer la confédéralisation sur l'ensemble du territoire ainsi que la construction des revendications territoriales.

Il est un point d'appui sur les enjeux régionaux pour les syndicats et doit gagner sa légitimité sur ses préoccupations au même titre que les autres structures et outils de la Cgt.

Le Comité Régional veille au respect du fédéralisme des **organisations fondamentales (U.D., FD)** et ne peut être qu'un complément ou facilitateur de l'activité de la Cgt sur la région.

Place des organisations territoriales dans le comité régional

Le dernier mandat n'a pas pu exprimer tout son potentiel sur cette question. Autant l'ambition est juste, autant la mise en œuvre est difficile, ce qui suppose de poursuivre et d'amplifier la réflexion sur le sujet.

Chaque UD a sa démarche d'impulsion de développement de la Cgt en territoire dans le respect des décisions du 49^{ème} congrès. Le Comité Régional pense utile de poursuivre les différentes expérimentations. Par contre le Comité Régional peut aider à ce que des initiatives soient prises. Sur ce sujet, le statu quo n'est pas de mise.

Le Bureau du C.R.B.

Composition

- Les 4 Secrétaires des U.D.
- Le responsable à la politique financière
- Le responsable du groupe C.G.T. au CESER
- L'animateur du collectif régional à la Formation syndicale
- Le Secrétaire C.R.B.

Le rôle du bureau est de mettre en cohérence les décisions du comité régional et d'organiser la représentation de la Cgt dans les différents lieux d'intervention.

Le bureau organise et prépare le Comité Régional pour permettre une plus grande efficacité dans la prise de décision, ce qui suppose une anticipation dans la transmission de documents et une forme de relation permanente sur l'activité du bureau. Le Comité Régional ne peut pas être qu'un lieu de compte rendu d'activité, il doit être un lieu d'élaboration.